

Chapitre I – Les grandes questions que se posent les économistes

1.3 – Comment répartir les revenus et la richesse ?

BO : La production engendre des revenus qui sont répartis entre les agents qui y contribuent par leur travail ou leur apport en capital. On introduira la distinction entre cette répartition primaire des revenus et la répartition secondaire qui résulte des effets de la redistribution.

Objectifs :

Être capable de définir :

- salaire*
- profit*
- revenus de transfert*
- redistribution
- revenu disponible
- prélèvements obligatoires
- État Providence

*Notions obligatoires.

Être capable de distinguer :

- répartition primaire / secondaire des revenus
- salaire brut/net
- revenus du travail / du patrimoine / revenus mixtes.
- redistribution horizontale et redistribution verticale.

Être capable d'expliquer :

- les enjeux du partage de la valeur ajoutée
- les mécanismes et les justifications de la redistribution
- la notion de propension marginale à consommer

Être capable de calculer :

- le revenu disponible des ménages

Questionnements :

- D'où viennent les revenus des agents économiques ?
- Comment ces revenus sont-ils répartis ?
- Les ressources tirées du travail et de la propriété sont-elles les seules ressources des ménages ?
- Comment et pourquoi l'État Providence organise-t-il la redistribution ?

Plan :**I – De la valeur ajoutée à la répartition primaire des revenus**

- A – La valeur ajoutée devient le revenu des agents économiques
- B – Les modalités du partage de la valeur ajoutée ont d'importantes conséquences.

II – De la répartition primaire des revenus à la répartition secondaire

- A – Le revenu primaire ne correspond pas au revenu disponible des ménages.
- B – Les enjeux de la redistribution.

INTRODUCTION :

- Q1 – Parmi la liste suivante, souligner les éléments constituant un ménage.
Une classe, une file d'attente dans le métro, une famille monoparentale, une colocation étudiante, un collectif de travail, un célibataire vivant seul, un couple sans enfant, une mère et son fils vivant séparés, un groupe d'amis, une maison de retraite, un couvent de religieuses, une association, une caserne de gendarmerie.
- Q2 – Après un temps de réflexion, et sur la base de la question précédente, proposer une définition de la notion de ménage.
- Q3 – Quels sont les ressources financières des ménages ?

I – De la valeur ajoutée à la répartition primaire des revenus**A – La valeur ajoutée devient le revenu des agents économiques**

Activité I – Le partage de la VA permet aux agents économiques d'avoir accès à un revenu. (cf schéma du partage de la valeur ajoutée chap 1.2)

Le partage salaire-profit

La production donne lieu à des distributions de revenus aux ménages qui y ont contribué, que ce soit par leur travail (salariés ou non salariés), par leur capital technique (bâtiments, machines, outillage), par leur terrains, par leurs placements financiers ou par leurs actifs incorporel (brevets, licences, fonds de commerce). [...]

L'excédent brut d'exploitation qui peut-être considéré comme une évaluation du profit [...] est ce qui reste de la valeur ajoutée après paiement des salaires et des charges sociales et des impôts liés à la production.

A. Euzéby, *Introduction à l'économie politique*, PUG, 2000

- Q4 – En vous référant au schéma du chapitre précédent représentant la répartition de la valeur ajoutée, présentez les différentes ressources des ménages. Pourquoi les perçoivent-ils ?

Q5 – Pourquoi peut-on dire que les dépenses d’un agent économique constituent nécessairement un revenu pour les autres ?

Activité II – Les revenus primaires des ménages

La production donne lieu à des revenus primaires

Voilà donc le gâteau du produit intérieur brut qui est bon pour le partage. Il nous faut le découper en tranches. C'est le but de la répartition primaire des revenus. [...] La première, la plus grosse, ce sont les revenus versés à ceux qui ont participé à la production à un titre ou un autre : ceux qui ont fourni leur force de travail, bien sûr, mais aussi ceux qui ont apporté à l'entreprise argent, moyens de production, brevets, terre... Bref, tous les éléments matériels sans lesquels le travail reste inopérant. On parle souvent de revenus des facteurs pour désigner cette première part. Leur caractéristique commune est qu'ils sont obtenus en échange de quelque chose : le salaire est fourni en échange d'heures de travail ; l'intérêt en échange d'un prêt en argent [...] ; le loyer en échange d'un bâtiment ou d'un logement, etc. Il s'agit de rémunérations. [...]

On voit donc clairement apparaître deux grandes espèces de revenus. Les uns rémunèrent un apport de travail (salaires, honoraires...) : ce sont les revenus du travail. Les autres rémunèrent un apport de patrimoine (capital financier, location, brevet...) : ce sont les revenus du capital.

Certains revenus sont mixtes : ainsi [...] l'artisan est propriétaire de ses outils, de son fond de commerce, et il fournit sa force de travail pour faire fonctionner son entreprise.

D. Clerc, *Déchiffrer l'économie*, coll. « Grands Repères », La Découverte, 2007

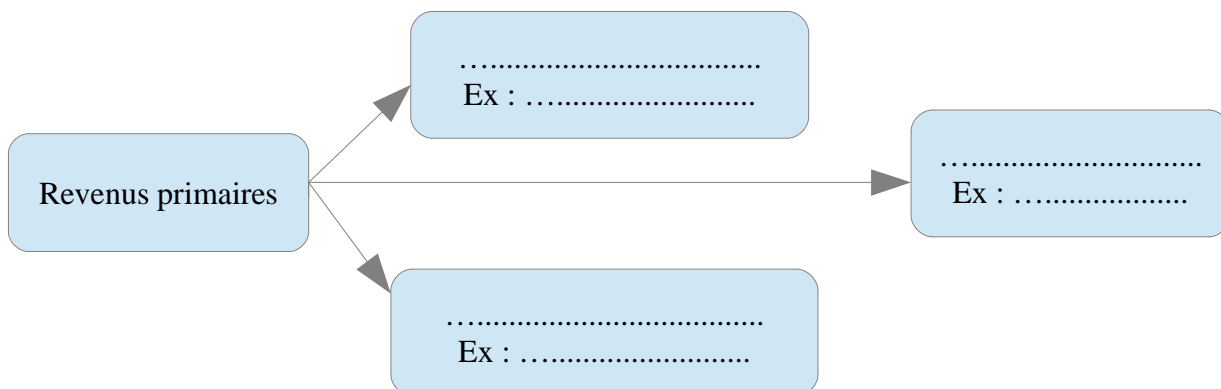
Q6 – Rappeler ce qu’est le PIB.

Q7 – Quels sont les différents types de revenus primaires ? Comment sont-ils obtenus ?

Q8 – A partir du texte, proposez une définition du patrimoine.

Q9 – Pourquoi le revenu de l’artisan est-il qualifié de « mixte » ?

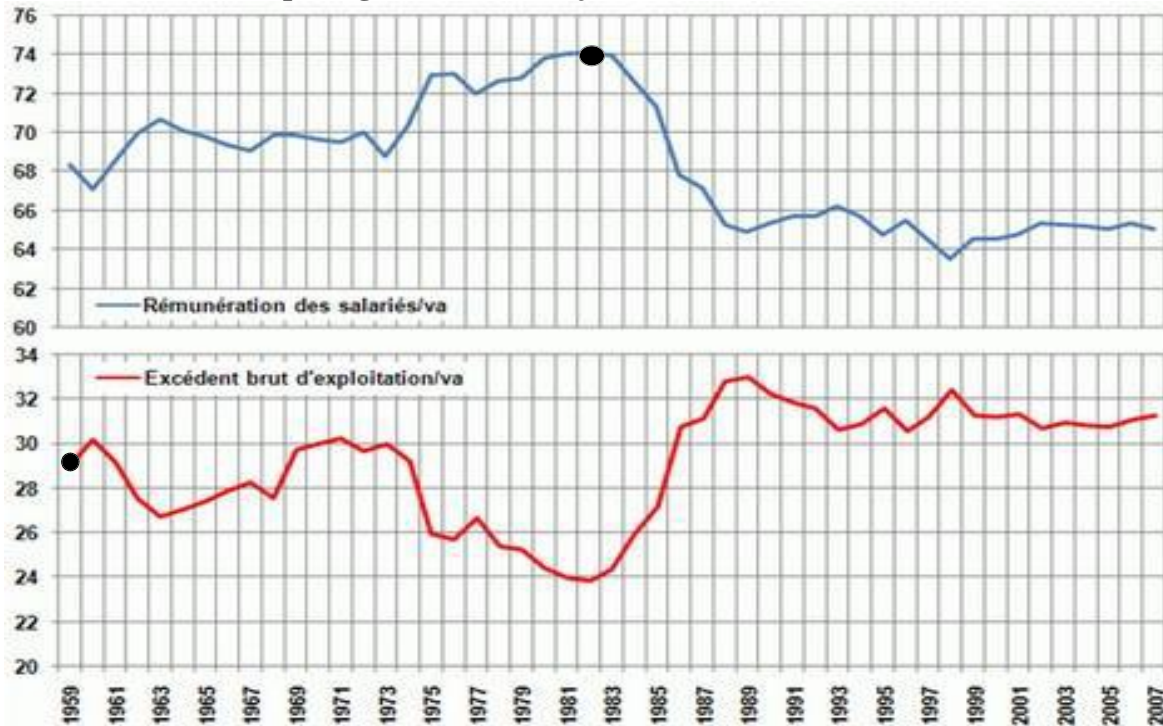
Q10 – A l’aide du texte, compléter le schéma suivant.



B – Les modalités du partage de la valeur ajoutée ont d'importantes conséquences.

Activité III – L'évolution du partage de la VA

L'évolution du partage de la valeur ajoutée en France, de 1959 à 2007. Source, Insee.



Q11 – Pourquoi peut-on dire que l'Excédent Brut d'Exploitation correspond à la rémunération du capital ?

Q12 – Faites une phrase avec les données correspondant au deux points noirs.

Q13 – Comment évolue le partage de la valeur ajoutée entre 1959 et 1983 ? Qui est favorisé ?

Q14 – Comment évolue le partage de la valeur ajoutée de 1983 à 2007 ? Qui est favorisé ?

Activité IV – Les enjeux du partage de la VA

Le rapport [de l'Insee remis au Président de la République] souligne [...] que la part des rémunération [du travail] dans la valeur ajoutée est restée stable depuis la deuxième moitié des années 1980. [...] Enfin, explique-t-il, les entreprises ont privilégié la distribution de leurs profits par rapport à leur autofinancement (destiné à l'investissement ou à la trésorerie) : « *le pic de déformation du partage de la valeur ajoutée au début des années 1980 s'était accompagné d'une forte montée de l'endettement des entreprises qui s'est résorbé depuis. La charge d'intérêt s'est donc réduite, essentiellement au profit des versements de dividendes* », analyse le document [...]. La part des dividendes nets (versés moins reçus) dans la valeur ajoutée a ainsi « *pratiquement doublé depuis une dizaine d'années* », conclut le rapport. « *Les dividendes nets représentent 16% de l'EBE des sociétés non financières en 2007, contre seulement 7% en 1993* »,

précise-t-il. « *Sur la période récente, cette progression des dividendes a été associée à une baisse de l'autofinancement des investissements.* » [...]

V. Le Billon, « *Partage du profit : le rapport Cotis pointe le poids croissant des dividendes* », Les Echos, mai 2009.

Q15 – La période 1959-1983 a vu le partage de la VA se déformer en faveur des salariés. Quelle en a été la conséquence pour les entreprises ?

Q16 – Le rétablissement de l'équilibre au cours des années 80 a-t-il permis le rétablissement de l'autofinancement ? Qu'en concluez-vous ?

Q17 – D'après vous, quel problème peut poser la stagnation de la rémunération des salariés ?

SYNTHESE (1ère – 1.3 – I – De la valeur ajoutée à la répartition primaire des revenus.)

Replacer les mots suivants dans le tableau :

inégalité de revenu, travail, croissance, revenu supplémentaire, revenus du capital, salaire net, pouvoir d'achat, revenus primaires, consommation, propriété, partenaires sociaux loyers, 1959-1983, capital, patrimoine, partage de la valeur ajoutée, processus productif, investissement, intérêts, capital, revenus du travail, valeur ajoutée, revenus mixtes, revenus, cotisations sociales salariales et patronales, équilibre

Grâce à la richesse créée, c'est à dire la....., la production permet de dégager des..... Ces revenus permettent de rémunérer les agents économiques en contrepartie de leur participation directe au..... On les appelle donc les..... On distingue trois types de revenus primaires :

1) les....., qui rémunèrent le travail des individus. Il s'agit du....., des....., des honoraires, des avantages en nature.

2) les....., qui rémunèrent la mise à disposition d'éléments de tels que des locaux, des moyens financiers, des innovations technologiques... Ces revenus du capital peuvent prendre des formes multiples :, dividendes,, droits d'auteurs... On parle également de revenus de la

3) lesqui rémunèrent les entrepreneurs individuels qui, pour exercer leur activité, doivent fournir à la fois du capital et du travail.

La part de ces différents revenus dans la valeur ajoutée n'est pas immuable dans le temps. Depuis la fin des années 50, deux périodes sont identifiables :

1) La période est favorable aux revenus du..... Pendant cette période, la part des revenus du travail dans la VA progresse jusqu'à atteindre les $\frac{3}{4}$ de la valeur ajoutée.

2) La période allant de 1983 jusqu'à aujourd'hui, qui rétablit l'équilibre en faveur du..... Dans cette période, la part de l'EBE dans la VA remonte jusqu'à atteindre $\frac{1}{3}$ de la valeur ajoutée.

Le partage de la valeur ajoutée est négociée par les (syndicats, patronat, État)

et constitue en enjeu social, économique et politique considérable. En effet, un partage trop favorable aux travail assure aux ménages une amélioration du niveau de vie grâce à l'augmentation du, mais risque de limiter l'..... des entreprises. Or, cet investissement est indispensable à la : sans remplacement des machines, sans innovations, la production est vouée à stagner ou à se réduire. Inversement, un partage trop favorable au ne conduit pas mécaniquement à une progression de l'investissement. De plus, cela peut conduire à un accroissement des, les plus aisés (qui possèdent du patrimoine) vont avoir accès à un alors que les salariés verront leur pouvoir d'achat baisser. Or, si le pouvoir d'achat baisse de manière trop importante, la risque de réduire également, limitant du même coup la production des entreprises.

Le est donc un difficile à trouver entre revenus du capital permettant l'investissement des entreprises et revenus du travail permettant la consommation des ménages.

II – De la répartition primaire des revenus à la répartition secondaire

A – Le revenu primaire ne correspond pas au revenu disponible des ménages.

Activité V – Le revenu disponible est obtenu par la répartition secondaire des revenus.

Les recettes et les dépenses de la famille Durand.

Au cours de l'année 2013, M. et Mme Durand ont travaillé tous les deux à temps plein. M. Durand est technicien dans un garage et a gagné 17500 euros brut au cours de l'année. Mme Durand, secrétaire médicale, a quant à elle, gagné 25000 euros brut. Au décès de la mère de Mme Durand, il ont hérité d'un portefeuille d'actions qui leur a rapporté 1520 euros au cours de l'année, et d'un appartement parisien qu'ils louent 950 euros par mois. Ils ont également un compte épargne sur lequel ils ont déposé, grâce à leurs économies, 15000 euros, rémunéré à un taux de 3,5%. M. et Mme Durand ont trois enfants et touchent donc 450 euros d'allocations familiales chaque mois. Du fait de leurs revenus, ils payent chaque année 4540 euros d'impôt sur le revenu, et comme ils sont propriétaire de leur maison, ils versent 1200 euros par an à leur commune sous la forme de taxe foncière.

Q18 – Calculer le revenu primaire de la famille Durand en 2013, en distinguant revenu du travail, du capital (Information : les cotisations sociales patronales représentent 40% du salaire brut).

Q19- Ce revenu primaire correspond-il aux moyens financiers réels de M. et Mme Durand ? Quels sont-ils ? (Information : le salaire net correspond à 20% du salaire brut).

Q20 – A partir des questions précédentes, proposer une formule permettant de calculer le revenu disponible des ménages, c'est à dire le revenu disponible pour l'épargne et la consommation.

Activité VI – Définir la redistribution**Qu'est-ce que la redistribution ?**

Le champ de la redistribution retenu ne concerne que la redistribution des revenus, opérée par les impôts directs [et les cotisations sociales] et les prestations sociales (prestations familiales, allocations logement, minimas sociaux...). [...] Plus largement, si l'on voulait dresser un bilan exhaustif du système redistributif français, les écoles publiques (presque gratuites) ou privées (subventionnées), les hôpitaux et tous les services publics consommés collectivement devraient être inclus dans l'analyse.

François Marical, *Les mécanismes de réduction des inégalités en 2008*, dans *France, Portrait Social*, Édition 2009.

Q21 – Comment est financée la redistribution ?

Q22 – Décrivez le mécanisme de la redistribution monétaire.

Q23 – Les prestations sociales, également appelées revenus de transfert, constituent-elles le seul mécanisme redistributif ?

B – Les enjeux de la redistribution.**Activité VII – Pourquoi redistribuer ?****La logique de la redistribution**

Supposez que la famille Martin, qui a un revenu de seulement 15 000 euros par an reçoivent une aide de l'État de 1500 euros. Cette aide pourrait permettre aux Martin d'améliorer la qualité de leur logement, d'avoir un régime alimentaire plus équilibré, ou d'améliorer d'autres façons leur qualité de vie.

Supposez également que la famille Favreau, qui a un revenu de 300 000 euro par an doivent subir un impôt supplémentaire de 1500 euro. Cela ne changerait probablement pas beaucoup sa qualité de vie. Au pire, les Favreau devraient se passer d'un peu de luxe.

Cet échange hypothétique illustre une des justifications majeures de l'État Providence : réduire les inégalités de revenus. Dans la mesure où un euro marginal vaut davantage pour une personne pauvre que pour une personne riche, les transferts limités entre riches et pauvres pénaliseront peu les riches mais bénéficieront beaucoup aux pauvres. [...]

Il y a une deuxième justification majeure de l'État-Providence : réduire l'insécurité économique. Imaginez dix familles, chacune pouvant s'attendre à un revenu de 50 000 euro l'année prochaine si tout va bien [...]. Supposez que chaque famille ait une probabilité de 10% de connaître une importante diminution de revenus parce qu'un des membres aura perdu son emploi ou aura dû faire face à des dépenses de santé élevées. Et supposez que cet événement ait des conséquences très pénibles pour la famille – l'aîné des enfants devra abandonner ses études ou il faudra vendre

la maison. Supposez maintenant qu'il existe un programme gouvernemental qui fournisse une aide aux familles en détresse, finançant cette aide en taxant les familles qui passent une année sans problèmes. On peut penser que ce programme améliore la situation de toutes les familles qui ne reçoivent pas d'aide actuellement mais qui sont susceptibles d'en avoir besoin à un moment ou à un autre.

Paul Krugman, Robin Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2009.

Q24 – Quelles sont les deux justifications principales de la redistribution ?

Q25 – Au delà des aspects sociaux, quelle justification économique peut-on trouver à la redistribution ?

Q25 – Proposez une définition de l'État-Providence.

Activité VII – Distinguer redistribution horizontale et verticale.

La redistribution horizontale ou verticale

On peut distinguer deux types de redistribution. La redistribution horizontale opère des transferts de revenus qui ne sont pas motivés par la hiérarchie des revenus primaires. Elle cherche à maintenir les ressources des individus atteints par des risques sociaux (maladie, chômage...). Elle a une fonction de solidarité (entre générations, entre individus ayant un emploi et ceux au chômage, entre bien portants et malades...). La protection contre les risques de maladie, d'accident, d'invalidité, de chômage, l'aide aux familles, le droit à la retraite constituent ce qu'on appelle la « protection sociale ».

La redistribution verticale s'opère, elle, entre individus et catégories sociales ayant des revenus différents ; elle vise donc à réduire l'inégalité des revenus, essentiellement par le biais de la fiscalité. La distinction entre redistribution horizontale et verticale est une distinction méthodologique. Dans le fonctionnement concret du système redistributif, les deux aspects sont étroitement imbriqués.

M. Montoussé (dir.), *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Bréal, 2010.

Q26 – Distinguer redistribution verticale et horizontale. Illustrer par des exemples de prestations sociales.

Q27 – Cette distinction est-elle pertinente dans la pratique ? Justifiez.

SYNTHESE (1ère – 1.3 – II – De la répartition primaire des revenus à la répartition secondaire).

Replacer dans le texte les mots suivants :

transferts monétaires, allocation de rentrée scolaire, perte de revenu, État-Providence, revenu disponible, chômage, horizontale, impôts, consommation, ralentissement, inégalités de revenu, risques sociaux, verticale, épargne, cotisations sociales salariales et patronales, revenus

primaires, répartition secondaire, prélèvements obligatoires, vieillissement de la population, services collectifs, revenus de transfert, redistribution, insécurité économique, revenu supplémentaire.

Les....., tirés de la participation au processus productif, ne constituent pas le revenu que les ménages peuvent consacrer à la ou à l'..... En effet, les ménages payent des impôts et des cotisations sociales, d'une part, et touchent des revenus de transfert d'autre part. Le, celui dont les ménages peuvent librement disposer, se calcule donc de la manière suivante :

$$\text{revenu disponible} = \text{revenus primaires} - \dots - \dots + \dots$$

Cette consistant à modifier la répartition primaire des revenus s'appelle la Elle est financée par la fiscalité, c'est à dire par les, et permet de réduire les et l'..... grâce à des revenus de transferts (ex : allocation chômage, allocation adulte handicapé,, allocation personnalisée au logement...). Depuis les années 70, les revenus de transfert prennent une place de plus en plus importante dans le revenu des ménages du fait du de la croissance économique qui a entraîné une augmentation du..... et du qui a conduit à une progression du nombre de retraités.

Au sens strict, la redistribution est constituée de ces, mais on pourrait y ajouter les, tels que l'enseignement ou la défense. En effet, ce ne sont pas des mais des dépenses évitées aux individus.

La redistribution est assurée par l'....., notamment par le biais de la Sécurité Sociale. Elle vise à protéger les individus contre les, c'est à dire contre les événements de la vie conduisant à une ou à une augmentation des dépenses, par exemple la vieillesse, la maladie ou l'arrivée d'un nouvel enfant.

La redistribution peut être, c'est à dire organiser la solidarité entre les individus subissant ces risques sociaux et ceux qui en sont épargnés, ou, c'est à dire limiter les inégalités de répartition primaire des revenus. Toutefois, dans la réalité, il est parfois difficile de distinguer ces deux types de redistribution qui sont étroitement liées.